CHAVILLE

SANTÉ, COVID-19

Vaccination Covid-19 : ouverture de 5 nouveaux centres dans le département

À compter du lundi 15 mars, 5 nouveaux centres de vaccination ouvrent dans le département, sur décision du Préfet des Hauts-de-Seine. Leur localisation est répartie comme suit : Châtillon-Malakoff, Antony-Sceaux-Bourg-la-Reine, Bagneux, Levallois-Perret et Gennevilliers. La Ville de Chaville a transmis un dossier de candidature conjoint avec les villes de Sèvres et de Ville-d'Avray.

Mis en ligne le 09 mars 2021

Les centres situés dans les Hauts-de-Seine

À ce stade, seules les personnes âgées de + 75 ans sont concernées par la vaccination dans ces centres.

Les 5 nouveaux centres

L'ouverture de 5 nouveaux centres, lundi 15 mars 2021, permettra d'intensifier la campagne de vaccination des personnes les + fragiles et de compléter l'offre déjà existante.

Localisation

- Châtillon-Malakoff

- Antony-Sceaux-Bourg-la-Reine
- Bagneux
- Levallois-Perret
- Gennevilliers

Infos sur le vaccin

- Les nouveaux centres proposent uniquement le vaccin Moderna
- Dotation de départ : 3 666 doses

Les 13 centres ouverts depuis mi-janvier 2021

Localisation

- Asnières-sur-Seine
- Boulogne-Billancourt
- Châtenay-Malabry
- Clamart
- Clichy-la-Garenne
- Courbevoie
- Garches
- Issy-les-Moulineaux/Vanves
- La Garenne-Colombes
- Nanterre
- Neuilly-sur-Seine
- Rueil-Malmaison
- Suresnes

Infos sur le vaccin

- Ces centres proposent le vaccin Pfizer
- Nombre d'injections enregistrées depuis janvier 2021 : + 80 000 *(chiffre au 05.05.2021)*

Consultez la liste des personnes éligibles à la vaccination contre le Covid-19 *(site du gouvernement)* et prenez rendez-vous **sur le site dédié** *(Sante.fr)*

À noter : les personnes de 50 à 74 ans inclus souffrant d'1 ou plusieurs comorbidités sont éligibles à la vaccination contre le Covid-19 chez leur médecin traitant ou sur le lieu de travail.

Un centre spécifique pour certaines personnes âgées

Depuis le 1er mars 2021, le centre d'examen de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Nanterre vaccine les personnes âgées en grande difficulté ou isolées à domicile.

Ces personnes sont directement contactées par les agents de la CPAM.

La vaccination du personnel soignant

Des centres de vaccination sont dédiés aux professionnels de santé de + 50 ans ou présentant des comorbidités dans les hôpitaux du département :

- CASH de Nanterre
- Hôpital Antoine Béclère à Clamart
- Hôpital Ambroise Paré à Boulogne-Billancourt
- Centre hospitalier Rives de Seine sur les 3 sites de Neuilly, Courbevoie et Puteaux
- Hôpital Louis Mourier à Colombes
- Site ambulatoire à Rueil-Malmaison
- Centre hospitalier 4 Villes sur les sites de Saint Cloud et de Sèvres

La demande de la Ville de Chaville

La Ville de Chaville a déposé, auprès de la Préfecture des Hauts-de-Seine, un dossier avec les communes de Sèvres et de Ville-d'Avray pour l'ouverture d'un centre de vaccination à l'Atrium.

Plus d'infos sur la vaccination

Le site de la Ville de Chaville n'a pas vocation à se substituer aux sites officiels du gouvernement, qui publient des informations complètes et actualisées sur tous les aspects de l'épidémie de Covid-19. Nous nous invitons à les consulter régulièrement.

- Info coronavirus : le site du gouvernement
- Le ministère des Solidarités et de la Santé
- La Haute Autorité de Santé
- Vaccination Info Service
- Santé publique France

Qu'est-ce qu'un vaccin ? Le Pr Alain Fischer répond à vos questions

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS